

INFORMATION IMPORTANTE

CORONAVIRUS COVID-19

Le 16 mars 2020, le Président de la République a décidé de prendre des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et les déplacements. Un dispositif de confinement est mis en place sur l'ensemble du territoire depuis le mardi 17 mars à 12h00, pour quinze jours minimum. **Les déplacements sont interdits, sauf dans les cas suivants et uniquement à condition d'être munis d'une attestation** pour :

- Se déplacer de son domicile à son lieu de travail dès lors que le télétravail n'est pas possible ;
- Faire ses achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés ;
- Se rendre auprès d'un professionnel de santé ;
- Se déplacer pour la garde de ses enfants ou pour aider les personnes vulnérables à la stricte condition de respecter les gestes barrières ;
- Faire de l'exercice physique uniquement à titre individuel, autour du domicile et sans aucun rassemblement.

Vous trouverez en pièce jointe une attestation, qui sera à remplir individuellement à chaque sortie de votre domicile, et pour chaque occasion. Cette attestation peut être recopiée sur papier libre. Elle devra obligatoirement être en votre possession, et pourra être demandée par les forces de police et de gendarmerie, sous peine de sanctions financières.

Afin de venir en aide aux personnes les plus vulnérables de notre commune, face à cette pandémie et à ce confinement, en particulier aux personnes malades, âgées et ceux ne pouvant pas se déplacer, les Conseillers Municipaux ont souhaité procéder aux actions suivantes :

- Contacter sous quelques jours les aînés de notre commune, afin de connaître un éventuel état d'urgence ;
- Un soutien moral ;
- D'effectuer pour leur compte les courses alimentaires ;
- D'aller chercher leurs approvisionnements pharmaceutiques ;
- Répondre à leurs interrogations.

Nous rappelons à nos concitoyens que cette période est l'affaire de toutes et de tous, et qu'un simple appel téléphonique auprès d'un voisin, d'un ami, ou d'une connaissance, est source de réconfort et de prise d'information quant à une éventuelle détresse, sans aucun risque sanitaire.

L'ensemble du conseil municipal reste à votre disposition durant cette période difficile.





VAUCELLES ET BEFFECOURT
UN VILLAGE PAISIBLE

- Informations utiles Coronavirus : **0 800 130 000**
- Urgences : **15**
- Soutien Vaucelles et Beffecourt :
 - Par téléphone : **07 83 13 07 70**
 - Par mail : **coronavirus@vaucelles-et-beffecourt.fr**

Prenez soin de vous,
et restez chez vous 🧘



CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir ?

LES
INFORMATIONS
UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

gouvernement.fr/info-coronavirus

COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?

- Lavez-vous très régulièrement les mains
- Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le
- Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

- Par la projection de gouttelettes
- Face à face pendant au moins 15 minutes

QUELS SONT LES SIGNES ?

- Fièvre
- Fatigue
- Toux et maux de gorge
- Gêne respiratoire
- Maux de tête
- Courbatures

PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

STADE 1

Cas importés sur le territoire

→ Objectif
Freiner l'introduction du virus

STADE 2

Existence de cas groupés sur le territoire français

→ Objectif
Limiter la propagation du virus

STADE 3

Le virus circule sur tout le territoire

→ Objectif
Limiter les conséquences de la circulation du virus

STADE 4

Accompagnement du retour à la normale

PJ : attestation de déplacement dérogatoire

